

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 45

**MINISTERE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 586: DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE NATIONALE POSTALE	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	13
2.2.	PROGRAMME 587: DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC	20
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	23
2.3.	PROGRAMME 588: SOUTIEN A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	33
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	33
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	34
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	37

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	38
3.2.	LEÇONS APPRISES	40
3.3.	PERSPECTIVES	41

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), en vigueur depuis 2010 confère au Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL), la charge d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer la politique du Gouvernement en matière des Postes et Télécommunications/TIC.

Dans sa course vers l'émergence à l'horizon 2035, le Cameroun s'est fixé des objectifs stratégiques prioritaires. Par équifinalité, tous les secteurs de l'économie sont appelés à définir des priorités qui concourent à la réalisation de cette vision et de ses objectifs stratégiques.

Dans cette optique, les priorités dans le secteur des postes et télécommunications se déclinent comme suit :

§ *Dans le domaine des télécommunications et TIC*

- l'accroissement de l'utilisation des TIC et la densification du tissu industriel des entreprises du domaine des TIC ;
- l'amélioration de l'offre de services en quantité, en qualité et à des prix abordables ;
- la sécurisation des communications électroniques ;
- l'adaptation et l'actualisation du cadre légal, réglementaire et institutionnel du secteur des Postes et Télécommunications.

§ *Dans le domaine des services postaux et financiers*

- la densification du réseau et l'amélioration de la couverture nationale postale, en vue d'assurer un équilibre géographique des services postaux ;
- le développement du service universel postal en vue de favoriser l'accès de tous aux services postaux et financiers.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et au Décret N°2005/124 du 15 Avril 2005 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications, le MINPOSTEL est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de Postes et des Télécommunications/TIC.

A ce titre :

- il étudie, réalise ou fait réaliser les équipements et infrastructures correspondants aux secteurs des postes et télécommunications ;
- il assure le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ainsi que des communications électroniques sous toutes leurs formes en liaison avec les Administrations concernées ;
- il assure la promotion des investissements dans le secteur en relation avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les organismes concernés ;
- il assure ou fait assurer la formation des personnels de son secteur ;
- il suit les activités des sociétés de télécommunications mobiles ou par satellites ;

- il suit les activités liées au commerce électronique et les questions de cyber sécurité et de cybercriminalité en liaison avec les Administrations concernées ;
- il élabore, analyse et tient les statistiques relatives aux domaines des Postes et Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- il suit les activités des organismes de régulation intervenant dans son secteur de compétence ;
- il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Union Postale Universelle (UPU) ainsi qu'avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur :

- l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
- la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) ;
- la Cameroon Postal Services (CAMPOST).

Il exerce en outre la tutelle technique sur l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (ENSPT).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La volonté d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques et postaux sur l'ensemble du territoire national a permis au MINPOSTEL de décliner trois (03) programmes, à savoir :

- la densification du réseau et l'amélioration de la couverture postale nationale ;
- le développement et l'optimisation de l'utilisation des infrastructures des Télécommunications et des TIC ;
- le soutien à la politique du sous-secteur des postes et télécommunications.

De manière concrète, le MINPOSTEL a inscrit dans son PAP 2013-2017 des projets porteurs parmi lesquels la mise en œuvre du projet e-Post, l'accroissement des investissements dans le réseau postal (dimension physique, électronique et financier) pour un développement harmonieux du territoire, l'accroissement de la part contributive de la poste dans le PIB, la couverture des zones frontalières en réseaux de Télécommunications, les constructions des boucles métropolitaines à Fibre Optique, la construction des bâtiments devant abriter les radio-communautaires, la mise en exploitation du point d'atterrissage du câble sous-marin WACS de Limbé, l'ouverture du marché de la téléphonie mobile 3G et l'amélioration du cadre de travail de l'administration et les performances du service public.

En fait, l'appréciation des performances antérieures du MINPOSTEL commande de faire son bilan technique, au cours de l'exercice 2013. Dans le cadre de ce bilan, il convient de relever que le Ministère des Postes et Télécommunications a mené 09 actions au total, qui se déclinent dans ses sous-secteurs d'activités, à savoir les sous-secteurs : des postes et des télécommunications/TIC.

Dans le sous-secteur des postes, il convient de signaler que face à l'explosion des villages désormais accessibles qui impose une amélioration de la couverture postale nationale. La stratégie mise en place s'est articulée autour des points suivants :

- la construction d'un Datacenter dans le cadre du projet e-Post ;
- l'interconnexion de 234 bureaux du réseau CAMPOST effectif en 2013 (la bancarisation de l'arrière-pays camerounais) ;
- la finalisation de l'étude sur l'élaboration des normes postales ;
- la finalisation de la stratégie sectorielle du domaine des postes.

Dans le sous-secteur des télécommunications/TIC, l'utilisation de plus en plus importante des outils technologiques interconnectés entraîne une grande demande des services de qualité. Et en vue de poursuivre la réduction de la fracture numérique, entre les villes et les campagnes d'une part et les zones enclavées ou défavorisées d'autre part, le MINPOSTEL a établi une stratégie dans ledit sous-secteur axée sur:

- la construction de 16 Télécentres Communautaires Polyvalents / Point d'accès numérique (TCP/PAN) ;
- la construction du Backbone national en fibre optique et de la boucle optique urbaine de Yaoundé ;
- la mise en place de nouveaux câbles sous-marins à fibre optique ;
- le lancement de la technologie 3G à travers le réseau de Viettel Cameroun ;
- la construction de l'infrastructure à clé publique (PKI).

En vue de soutenir les activités des programmes opérationnels, le MINPOSTEL a mis en œuvre :

- l'automatisation des actes de carrière;
- la mise en place du système biométrique du contrôle de présence ;
- l'assainissement du fichier du personnel et de la solde ;
- les réfections des bureaux et équipements divers.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

D'autres faits majeurs ont influencé la mise en œuvre des programmes du Ministère des Postes et Télécommunications au cours de l'année 2013, notamment :

- le Décret N° 2012/512 du 12 Novembre 2012, portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications confère au MINPOSTEL la conception et la mise en œuvre des politiques de développement des postes, des télécommunications et des TIC ;
- la mise en œuvre du programme postal dans un contexte de réalisation du cycle 2013-2016 du programme d'actions de la Stratégie Postale Mondiale de Doha, laquelle a consacré un pan pour le développement des postes africaines ;
- l'avènement du Ministère des Marchés Publics a entraîné de nouvelles procédures de passation des marchés publics.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 586

DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA
COUVERTURE NATIONALE POSTALE

Responsable du programme

Mr TOULOU MVODO
Conseiller Technique N°2

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Etendre et optimiser les réseaux physique et électronique en vue d'améliorer la couverture nationale postale.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de points d'offre de produits postaux physiques, électroniques et financiers
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	250.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	310.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU RESEAU POSTAL Action 02: L'AMÉLIORATION DE LA CODIFICATION ET DE L'ADRESSAGE DU RÉSEAU POSTAL Action 03: MISE EN PLACE DU CADRE D'OFFRE DE PARTENARIAT ET DE SERVICE D'AGENCE DANS LE RÉSEAU POSTAL Action 04: AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'OFFRE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL Action 05: MISE EN PLACE DE LA RÉGULATION POSTALE Action 06: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE POSTAL Action 07: FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL	
DOTATIONS INITIALES	AE 5 881 250 000	CP 2 426 250 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr TOULOU MVODO, Conseiller Technique N°2	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	0	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	0%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 890 629 088	CP 2 435 629 088
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -9 379 088	Ecart CP -9 379 088
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 324 348 144	CP 2 324 173 143
TAUX DE CONSOMMATION	39,45 %	95,42 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- En ce qui concerne le résultat obtenu, quatre tâches avaient été planifiées : la construction de trois bureaux de poste (Lom pangar, Memve'ele et Olembé) et l'élaboration des normes postales ; - Si l'élaboration des normes a été effective, il n'en est pas de même de la construction des trois bureaux de poste ; notamment pour les raisons suivantes : deux appels d'offres infructueux pour les marchés de construction des bureaux de poste de Lom pangar et de Memve'ele, les coûts des prestations proposés par les soumissionnaires étant supérieurs aux crédits réservés à cet effet ; Une équipe interministérielle composée du MINDUH, du MINPOSTEL, de la MAETUR accompagnée du prestataire a identifié le site de construction du bureau de poste d'Olembé ; mais ce dernier n'a pas exécuté les travaux en raison de la signature tardive du marché. La consommation des ressources se justifie par le fait que la quasi-totalité des ressources étaient	

	affectées au fonctionnement (97,20% aussi bien en AE qu'en CP).
PERSPECTIVES 2014	- Poursuivre la cible de l'indicateur c'est-à-dire construire les points de contacts postaux aussi bien en milieu rural, semi-urbain que urbain ; - Activer de nouvelles sources de financement notamment le volet investissement du Fonds de Développement Postal (FSP) ; - Sensibiliser la Commission de passation des marchés sur la pertinence de certaines activités ; - Compléter l'étude sur la mise en place de la poste de proximité, notamment sur le coût unitaire et les maquettes agréées par les Communautés Urbaines de Yaoundé et Douala ; Il sera également question de mettre en œuvre les activités de l'action relative à « l'amélioration de la codification et de l'adressage du réseau postal ».

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU RESEAU POSTAL								
OBJECTIF	Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux, financiers et électroniques							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bureaux de poste construits ou aménagés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		250.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		310.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 405 000 000	135 000 000	3 324 259 681	54 259 681	54 259 681	54 259 680	1,63 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Déficit des bureaux de poste et points d'accès aux produits et services financiers et électroniques postaux sur le territoire national et dans les nouveaux pôles de développement (sites de développement des projets industriels et miniers) ; - Le non perception de l'évaluation de certaines activités faite par le Maître d' Ouvrage par la Commission à travers l'introduction de certains éléments dans les DAO ; - La mauvaise foi de certains prestataires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Aucune activité réalisée							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Trois tâches avaient été planifiées : la construction de trois bureaux de poste (Lom pangar, Memve'ele et Olembé) mais aucune n'a été réalisée à cause de : Deux appels d'offres infructueux pour les marchés de construction des bureaux de poste de Lom pangar et de Memve'ele ; La non exécution des travaux de construction du bureau de poste d'Olembé par le prestataire ; le marché y relatif ayant été signé tardivement.							
Perspectives 2014	- Poursuivre la cible de l'indicateur c'est-à-dire construire les points de contacts postaux aussi bien en milieux rural, sémi-urbain que urbain ; - Activer de nouvelles sources de financement notamment le volet investissement du Fonds de Développement Postal (FSP); - Sensibiliser la Commission de passation des marchés sur la pertinence de certaines activités - Compléter l'étude sur la mise en place de la poste de proximité, notamment sur le coût unitaire et les maquettes agréées par les Communautés Urbaines de Yaoundé et Douala ; - Relancer la construction des bureaux de poste de Lom pangar, Memve'ele, Olembé ; - Construire les infrastructures d'accès au service universel dans les nouvelles unités administratives, améliorer la présence postale dans les zones frontalières ;							

Action 02 L'AMÉLIORATION DE LA CODIFICATION ET DE L'ADRESSAGE DU RÉSEAU POSTAL								
OBJECTIF	Disposer d'un code et d'un adressage postal amélioré							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'informations sur le Code et l'adressage amélioré				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2014								

Action 03 MISE EN PLACE DU CADRE D'OFFRE DE PARTENARIAT ET DE SERVICE D'AGENCE DANS LE RÉSEAU POSTAL								
OBJECTIF	Développer l'interconnexion et l'offre de partenariat des services d'agence dans le réseau postal.							
Indicateur	Intitulé:		nombre d'opérateurs interconnectés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2014								

Action 04 AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'OFFRE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL								
OBJECTIF	Couvrir le coût du Service Postal Universel (SPU)							
Indicateur	Intitulé:		Montant consolidé du SPU				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	75 000 000	0	75 000 000	0				

Action 05 MISE EN PLACE DE LA RÉGULATION POSTALE

OBJECTIF	Mettre en place un organe de régulation postale afin d'assainir le marché des communications postales.								
Indicateur	Intitulé:		organe de régulation du marché postal fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	120 000 000	10 000 000	210 128 060	100 128 060	9 999 113	9 999 113	4,76 %	9,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Instruments juridiques d'organisation, de fonctionnement et l'organe de régulation non encore signés ; - Réticence des opérateurs postaux ; - Blocage des textes de régulation et non application de ceux qui existent ; - Création d'une structure au MINPOSTEL dédiée à la régulation postale par la Décret n° 2012/512 du 12 novembre 2012.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration des normes ; - Contrôle et identification des opérateurs et exploitants des réseaux de services postaux.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Il s'agit d'un marché programme étalé sur trois ans, les tâches programmées pour 2013 ont été entièrement réalisées, notamment un rapport d'exécution des travaux d'élaboration des normes est disponible.								
Perspectives 2014	- La mise en place de l'organe de régulation autonome reste un objectif majeur à atteindre au terme du programme ; - La mise à disposition de tous les instruments juridiques pour la régulation ; - La sensibilisation des opérateurs sur la nécessité du démarrage de la régulation postale et de l'assainissement du marché postal ; - La poursuite de l'élaboration des normes sur les infrastructures et équipements postaux, les produits et services électroniques postaux, interconnexion des réseaux physique et électronique postaux sur les échanges des informations à caractères financiers entre les différents réseaux des opérateurs ; - Veiller à une programmation réaliste des AE et des CP dans les années avenir.								

Action 06 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE POSTAL

OBJECTIF	Exiger des opérateurs un service de qualité fourni aux usagers.							
Indicateur	Intitulé:		Le taux de satisfaction des clients par rapport au service délivré				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		70.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 07 FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution du programme postal								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 281 250 000	2 281 250 000	2 281 241 347	2 281 241 347	2 260 089 350	2 259 914 350	99,07 %	99,07 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Difficultés d'adaptation avec l'application PROBMIS ; - La difficile réallocation des ressources transversales aux programmes opérationnels ; - L'insuffisance des crédits d'investissement pour la réalisation de la cible de l'indicateur du programme ; - Les effets de la réforme des marchés publics sur les procédures d'analyse et d'attribution des marchés.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Paiement des salaires des personnels ; - Consommation des biens et services ; - Autres dépenses de personnels effectuées ; - Gouvernance et suivi des activités ; - Suivi des activités de la coopération internationale								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les ressources affectées au fonctionnement de l'action ont été consommées en AE et en CP à un taux de 97,69% ; - En termes d'extrants pour les activités majeures qui ont été menées, il y a le matériel et équipements de bureau acquis, les rapports des travaux effectués dans le cadre des comités et des missions de suivi des activités du domaine ; - Les salaires ont été régulièrement payés au cours de l'année 2013.								
Perspectives 2014	Le taux d'exécution des activités programmées dans les actions du programme n'étant pas un indicateur pertinent pour cette action (fonctionnement du programme postal), les résultats des travaux de la refonte des programmes support de leur contenu et de leurs indicateurs seront intégrés dans l'évaluation de cette action.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 587

DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC

Responsable du programme

Mr KAPTUE PIERRE
Conseiller Technique N°1

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Accroître l'accès quantitatif, qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national.	
Indicateur	Intitulé:	Indice national d'accès aux TIC
	Unité de mesure	-
	Valeur de référence:	1.55
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	1.9
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION DES POLITIQUES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC Action 02: MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMS/TIC DU MINPOSTEL Action 03: PROMOTION DES E-SERVICES Action 04: MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES Action 05: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES À LARGES BANDES Action 06: DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES, RURALES ET FRONTALIÈRES Action 07: SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES Action 08: OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC Action 09: FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	
DOTATIONS INITIALES	AE 30 880 000 000	CP 30 655 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr KAPTUE PIERRE, Conseiller Technique N°1	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Non déterminé	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	Non defined	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 30 778 372 055	CP 30 553 372 055
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 101 627 945	Ecart CP 101 627 945
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 14 282 483 707	CP 14 121 914 418
TAUX DE CONSOMMATION	46,4 %	46,22 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'indice d'accès numérique n'a pas été calculé en 2013, car il dépend des résultats d'une enquête qui n'a pas été financé par les ressources du MINPOSTEL. Les crédits consommés ont servi au paiement des Fonds de contre parties des projets NBN et CAB, ont respectivement permis de financer le dédouanement des équipements du projet NBN et l'appui aux tâches de fonctionnement du projet CAB, non supportées par le partenaire. L'action 2 portant sur la modernisation des Infrastructures des Télécoms/TIC du MINPOSTEL, dont son taux d'exécution est nul. Il s'agit notamment de : - L'implémentation des services innovants au MINPOSTEL par l'acquisition et installation des	

	équipements de contrôle d'accès, de vidéoconférences et de vidéosurveillance. Cette activité n'a pas été exécutée en raison du DAO qui a été déclaré infructueux ; - La réhabilitation de l'autocommutateur du MINPOSTEL (PABX) par l'acquisition de nouveaux modules pour l'autocommutateur. Cette activité n'a pas été exécutée en raison du DAO qui a été déclaré infructueux ; - L'extension du LAN/VDI au MINPOSTEL par l'acquisition et installation de nouveaux équipements réseaux. L'entreprise RESYTAL a été retenue dans le cadre marché programme pour l'extension du LAN et les travaux sont en cours. L'action 5 qui porte sur le développement des infrastructures large bande. Les activités réalisées ici portaient essentiellement sur les fonds de contrepartie des projets NBN et CAB, ainsi qu'il suit : - Mise en œuvre du projet NBN à hauteur de 75% (Réseau EVDO upgradé et densifié, Réseau filaire finalisé pour sa partie transport et cœur de réseau, réseau de distribution en cours de déploiement) ; - Projet Central African Backbone (CAB) réalisé à 69,72% (il s'agit des activités non prises en charge par les bailleurs de fonds dans le cadre du projet CAB) ; - L'extension du Backbone national à fibre optique sur les ressources du Fonds Spécial des Télécommunications. Dans ce projet, 3200 km supplémentaires de la dorsale nationale en fibre optique a été effectuée au cours de l'année. L'action 9 qui porte sur le fonctionnement du Programme des télécommunications, dont le taux d'exécution est de 98,65%.
PERSPECTIVES 2014	- Le renvoi de l'action 2 « modernisation des infrastructures Télécoms/TIC », dans le programme de soutien ; - La poursuite de l'exécution du projet « Réseau National Haut Débit en fibre optique encore appelé National Broadband Network (NBN) ; - La poursuite de la connexion haut débit par fibre optique des Administrations publiques ; - L'acquisition d'un troisième point d'atterrissage de câbles sous-marins ; - La mise en œuvre du projet « Réseau National des Télécommunications d'Urgence » ; - La construction de deux points d'échange Internet (IXP), à Douala et à Yaoundé ; - La poursuite de l'extension du Backbone National en fibre optique ; - La poursuite du déploiement des Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP).

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 ELABORATION DES POLITIQUES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC								
OBJECTIF	Mettre en place les instruments juridiques et techniques relatifs aux communications électroniques.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		16.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		25.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 02 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMS/TIC DU MINPOSTEL								
OBJECTIF	Rénover et étendre les installations de télécommunications et TIC au sein des services centraux et déconcentrés du MINPOSTEL							
Indicateur	Intitulé:	taux des services implémentés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 48,24%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	The payment of custom revenues, taxes and duties within the NBN project for a 75% execution rate. The CAB project has witnessed a 69.72% achievement rate.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	27 225 000 000	27 000 000 000	27 125 000 000	26 900 000 000	10 660 569 289	10 500 000 000	39,3 %	39,03 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Construction d'un bâtiment annexe pour désengorger les services centraux du MINPOSTEL en vue d'améliorer le cadre de travail du personnel ; - La vétusté des installations de réseaux dans le bâtiment principal.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Mise en œuvre du projet NBN à hauteur de 75% (Réseau EVDO upgradé et densifié, Réseau filaire finalisé pour sa partie transport et cœur de réseau, réseau de distribution en cours de déploiement) ; - Projet Central African Backbone (CAB) réalisé à 69,72% (il s'agit des activités non prises en charge par les bailleurs de fonds dans le cadre du projet CAB) ; - Les travaux d'extension du LAN/VDI du MINPOSTEL sont en cours de finalisation.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des activités qui meublent cette action sont tributaires des lourdeurs dans le processus de passation des marchés avec l'introduction du Ministère des Marchés Publics ; - La faible allocation budgétaire accordée au Programme 2 a débouché sur plusieurs appels d'offres infructueux ; - La mauvaise compréhension de la notion de Budget-Programme dans le processus de passation des marchés publics ; - L'implémentation des services innovants au MINPOSTEL par l'acquisition et installation des équipements de contrôle d'accès, de vidéoconférences et de vidéosurveillance n'a pas été exécutée en raison du DAO qui a été déclaré infructueux ; - La réhabilitation de l'autocommutateur du MINPOSTEL (PABX) par l'acquisition de nouveaux modules n'a pas été exécutée, l'appel d'offres y afférent étant déclaré infructueux.							
Perspectives 2014	- Les marchés ont été déclarés infructueux en raison des faibles niveaux des crédits alloués à certaines activités telles que la réhabilitation du PABX. Il y aurait lieu de mieux évaluer lesdites activités en tenant compte de l'inflation en vue de les rendre attrayantes pour les soumissionnaires ; - L'achèvement de l'exécution des marchés et des activités en cours doivent être finalisés en priorité pour atteindre les objectifs du programme ; - La dématérialisation des procédures administratives. Cette activité se positionne parmi les priorités du domaine des Télécommunications et TIC ; - La détermination de l'indice d'accès numérique du Cameroun, assorti d'une plateforme de calcul de cet indice sont envisagés pour identifier le niveau d'atteinte des objectifs du programme ; - La réversion des activités de l'action relative à la modernisation des infrastructures des Télécommunications et TIC dans le programme support.							

Action 03 PROMOTION DES E-SERVICES

OBJECTIF	Rendre disponible et vulgariser les services à distance, de façon quantitative, qualitative et à moindre coût.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de services disponibles en ligne				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2014								

Action 04 MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES								
OBJECTIF	Assurer la disponibilité des services de télécommunications en cas de catastrophes							
Indicateur	Intitulé:		Services de télécommunications d'urgence opérationnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 05 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES À LARGES BANDES

OBJECTIF	Déployer les infrastructures larges bandes (fibre optique) sur le territoire national.								
Indicateur	Intitulé:		Linéaire de fibre optique posée				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE on defined		
	Unité de mesure		km						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		6000.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		10000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Activation of 3 200 km optical fibre						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
					160 569 289	10 500 000 000	0,6 %	39,56 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)									
Perspectives 2014									

Action 06**DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES, RURALES ET FRONTALIÈRES**

OBJECTIF	Réduire la fracture numérique sur l'étendue du territoire national.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de points d'accès fonctionnels en zones périurbaines, rurales et frontalières				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		200.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 07 SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

OBJECTIF	Assurer la sécurité des communications électroniques.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de systèmes sécurisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 08 OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC

OBJECTIF	Améliorer la qualité de service et les conditions d'accès aux réseaux de télécommunications et TIC							
Indicateur	Intitulé:		Télédensité de la téléphonie et de l'Internet				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		55.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		65.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 09 FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des activités du Programme Télécommunications								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du Programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 48,24%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		48,24%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	3 655 000 000	3 655 000 000	3 653 372 055	3 653 372 055	3 621 914 418	3 621 914 418	99,14 %	99,14 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	C'est dans le cadre du passage du budget des moyens au budget axé sur les résultats que la mise en place de nouveaux mécanismes de coordination dans l'action gouvernementale.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Le paiement des salaires des personnels pour tous les mois et la prise en compte des charges courantes de fonctionnement ont permis d'assurer le fonctionnement des services du MINPOSTEL malgré un taux de réalisation de 48,24% pour les actions opérationnelles du programme.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cet écart a conduit à la modification de l'indicateur de l'action de fonctionnement du programme pour l'exercice budgétaire 2014.								
Perspectives 2014	Il est nécessaire de trouver une corrélation nette entre toutes les composantes opérationnelles des programmes et les rubriques de fonctionnement qui y sont rattachées.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 588

SOUTIEN A LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS

Responsable du programme

Mr KALPELE
Direction des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer le cadre du travail de l'Administration des P&T et assurer la bonne gouvernance.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation du plan d'actions du Ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: GESTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA LOGISTIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION Action 02: AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET CONSEIL JURIDIQUE Action 03: ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 5 878 550 000	CP 5 602 750 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr KALPELE, Direction des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	75% (de réalisation du plan d'actions du MINPOSTEL)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	75 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 970 798 857	CP 5 694 998 857
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -92 248 857	Ecart CP -92 248 857
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 982 621 839	CP 4 924 224 168
TAUX DE CONSOMMATION	83,44 %	86,47 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	ces résultats ont été possibles grâce à : - une utilisation plus judicieuse des moyens affectés aux différents programmes ; - une appropriation progressive des normes et principes du budget programme au MINPOSTEL ; - un renforcement des capacités du personnel ; - une prise en compte progressive des procédures de passations des marchés ; - l'amélioration du cadre de travail.	
PERSPECTIVES 2014	Le programme 588 est le programme support du MINPOSTEL, à ce titre, il prend en charge l'ensemble de fonctions de soutien opérationnel des deux autres programmes. Il apparaît donc une nécessité dès 2014 de mettre en place, un cadre d'administration et de pilotage de la performance conforme aux exigences de la nouvelle démarche de la gestion publique axée sur les résultats.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 GESTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA LOGISTIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION								
OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail.							
Indicateur	Intitulé:		Cadre de travail rénové				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 72%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		36					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	774 000 000	498 200 000	864 612 259	588 812 259	613 613 548	565 975 878	70,97 %	96,12 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Création de nouveaux postes de travail dans l'organigramme Insuffisance de l'espace de travail au niveau des services centraux et déconcentrés (nouvelles recrues).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Réhabilitation du réseau de plomberie des services centraux ; - Réfection baies vitrées des services centraux et réfection de 46 bureaux ; - Acquisition de 08 véhicules (pick up 4x4) pour les Délégations Régionales ; Acquisition des microordinateurs (06 laptops, 15 ordinateurs complets et imprimantes).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La vétusté des bureaux et des équipements informatiques et la carence en matériel roulant, aussi bien dans les services centraux que déconcentrés, ont suscité la mise en œuvre de cette action. Au regard de l'immensité des besoins et de l'insuffisance des ressources disponibles, il a fallu un usage judicieux des moyens alloués à cet effet.							
Perspectives 2014	L'indicateur ne rend pas réellement compte de l'objectif visé par l'action .Nous suggérons que cet indicateur soit revu à partir de 2014.							

Action 02 AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Assurer la bonne gouvernance du secteur								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de contrôles et d'audits effectués par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,7%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		04						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	103 000 000	103 000 000	459 695 747	459 695 747	91 052 365	90 802 365	19,81 %	19,75 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en place de l'Inspection Générale chargée des Questions Techniques.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Elaboration des rapports d'audit ; - Suivi des procédures de l'Etat en justice ; - Préparation et/ou examen des textes législatifs et réglementaires.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La non atteinte des résultats de cette action est due au fait que le cadrage budgétaire de l'exercice 2013 a été antérieur à la mise en place de l'Inspection Générale chargé des Questions Techniques créée par décret n 2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du ministère des Postes et Télécommunications.								
Perspectives 2014	L'intitulé de l'indicateur ne renseigne pas effectivement toutes les tâches de cette action, il mérite d'être révisé.								

Action 03 ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES

OBJECTIF	Améliorer le rendement du personnel et des services de l'Administration								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des plans d'actions des directions/structures				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 001 550 000	5 001 550 000	4 646 490 851	4 646 490 851	4 277 955 926	4 267 445 925	92,06 %	91,84 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cet action a été mise en œuvre pour pallier le laxisme et la démobilitation du personnel. Le lancement en 2013 du Budget Programme, aura nécessité la mise en place d'un cadre de pilotage de la performance en lieu et place de la coordination administrative classique.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Fonctionnement harmonieux des services ; - Elaboration et suivi de la feuille de route annuelle ; - Elaboration et suivi du plan d'action ministérielle ; - Elaboration des documents de planification et de programmation budgétaire du MINPOSTEL (Stratégie ministérielle, PAP, CDMT, PPA, etc.) ; - Production des magazines PTT Performance ; - Renforcement des capacités du personnel ; - Organisation des campagnes de dépistage volontaire du VIH SIDA et du cancer du col de l'utérus.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Personnel motivé, regain de dynamisme, mobilisation en termes de prise d'initiative et d'assiduité. En plus, la mise à disposition du matériel de travail a permis le traitement rapide des dossiers.								
Perspectives 2014	- Mise en œuvre de l'organigramme ; - Acquisition du matériel roulant pour les services centraux du fait de la réforme effectuée en 2013 ; - Mise à disposition des ressources financières suffisantes pour le bon fonctionnement du comité PPBS ; - Appropriation de l'application PROBMIS par les intervenants de la chaîne budgétaire ; - Mise en place des cadres de pilotage au niveau ministériel et au niveau de chaque programme ; - Révision de l'indicateur de l'action afin de bien le mesurer ; - Elaboration du plan directeur de développement des ressources humaines.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le dénouement de la mise en œuvre du PPA 2013 du Ministère des Postes et Télécommunications permet non seulement de réaliser une juxtaposition des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De prime abord, la première année de mise en œuvre du budget programme aura permis au MINPOSTEL de s'arrimer dans l'exercice de l'utilisation de ce nouvel outil de gestion des finances publiques.

Bien que les premiers résultats soient satisfaisants, la présentation des programmes, les contenus des actions et la mesure des performances méritent d'être ajustés.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La juxtaposition des résultats atteints avec l'objectif stratégique du MINPOSTEL revient préalablement à identifier le niveau de réalisation des actions inscrites dans les trois programmes annoncés plus haut et à évoquer les difficultés dans la réalisation desdits programmes. Ce qui permettra de voir si l'action de ce département ministériel cadre avec les orientations du DSCE et au cas contraire, entrevoir des mesures correctives. Ainsi, l'appréciation du niveau de réalisation des programmes se présente de la manière suivante :

§ Niveau de réalisation des programmes

Programme 586 : Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale

L'objectif de ce programme était d'accroître les investissements par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électroniques pour assurer la couverture nationale postale.

- Le temps de réguler davantage l'activité postale au Cameroun, dans ses composantes que sont : la messagerie-distribution et les services financiers postaux, le MINPOSTEL a effectué dans le domaine des postes les réalisations suivantes :

ü **sur le BIP**

- la finalisation de l'étude sur l'élaboration des normes postales ;

ü **Sur les autres ressources (fonds spéciaux)**

- la construction du Datacenter ;

- l'interconnexion de 234 bureaux du réseau CAMPOST (la bancarisation de l'arrière-pays camerounais) ;

- la finalisation de la stratégie sectorielle du domaine des postes ;

Programme 587 : Développement et optimisation des réseaux et services des télécommunications et TIC

L'objectif de ce programme était d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services des communications électroniques.

Pour se faire, le MINPOSTEL a procédé aux réalisations suivantes :

ü **Sur le BIP**

Aucune activité n'a été totalement réalisée à terme, parmi celles retenues pour la modernisation des infrastructures des TIC du MINPOSTEL. Les activités réalisées ici portaient essentiellement sur les fonds de contre partie contrepartie des projets NBN et CAB, comme suit :

- Mise en œuvre du projet NBN à hauteur de 75% (Réseau EVDO upgradé et densifié, Réseau filaire finalisé pour sa partie transport et cœur de réseau, réseau de distribution en cours de déploiement) ;
- Projet Central African Backbone (CAB) réalisé à 69,72% (il s'agit des activités non prises en charge par les bailleurs de fonds dans le cadre du projet CAB).

ü **Sur les autres ressources (fonds spéciaux)**

- la construction de 16 Télécentres Communautaires Polyvalents / Point d'accès numérique (TCP/PAN) ;
- la pose de 3200 km de câble en fibre optique ;
- la construction de la boucle optique urbaine de Yaoundé ;
- la construction du point d'atterrissage du câble sous-marin WACS à Limbe ;
- le lancement de la technologie troisième génération (3G) à travers l'attribution d'une licence d'exploitation à Viettel Cameroun ;
- la construction de l'infrastructure à clé publique (PKI) par la mise en place d'un ensemble de composantes physiques (des ordinateurs, des équipements cryptographiques logiciels ou matériel), des procédures humaines (vérification, validation) et de logiciels (systèmes et applications) en vue de gérer le cycle de vie des certificats numériques ou certificats électroniques.

- **Programme 588 : Soutien à la politique du sous-secteur postes et télécommunications**

L'objectif de ce programme était d'améliorer le cadre de travail de l'administration et les performances du service public.

A cet effet, le MINPOSTEL a réalisé les activités suivantes :

- la mise en place d'un système biométrique de contrôle des présences ;
- la réfection des bureaux et l'acquisition d'équipements divers (microordinateurs, mobiliers de bureau, etc) ;
- l'assainissement du fichier du personnel et de la solde ; l'automatisation des actes de carrière.

La mise en œuvre de ces différents programmes telle que dévoilée plus haut ne s'est pas faite sans difficultés.

§ **Difficultés de mise en œuvre**

Au cours de l'année 2013, le MINPOSTEL a rencontré des difficultés dans l'atteinte des indicateurs des programmes.

Programme 586 : « densification du réseau et amélioration de la couverture nationale postale »

- Insuffisance des ressources issues du BIP ;
- Absence de crédits pour le financement des investissements dans le FSP.

Programme 587 : « développement et optimisation des réseaux et services des télécommunications et tic »

- l'insuffisance des financements ;
- le coût élevé des équipements et des technologies de transport des contenus et services et des terminaux ;
- l'insuffisance des crédits issus du FST, lequel fait l'objet d'un plafonnement annuel des crédits à 10 milliards alors que, par exemple, le coût de la mise en place d'un seul point d'atterrissage va au-delà de 25 milliards ;
- la non perception des enjeux stratégiques de développement de certains projets ;
- le retard dans la mise à disposition des fonds de contrepartie pour certains projets bénéficiant des financements extérieurs ;
- l'indisponibilité des données statistiques sur le domaine des Télécommunications et TIC ;
- la collision des intérêts des entreprises du domaine qui retarde certaines actions du Gouvernement orientées vers le développement et l'appropriation des technologies ;
- l'incompréhension entre les responsables du MINFI, du MINEPAT et ceux du MINPOSTEL sur le montant des financements nécessaires pour le développement des Télécommunications et TIC, le MINPOSTEL ne pouvant pas présenter tous les éléments du budget compte tenu de l'intervention dues SPM. Le programme des Télécommunications et TIC est victime du juridisme qui entoure l'intervention de toutes ces parties.

Programme 588 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur postes et télécommunications

- l'insuffisance des ressources ;
- la non éligibilité des activités du programme Gouvernance au financement des différents fonds (FST, FSE, FSP) ;
- la difficulté d'appropriation du budget programme et de l'application PROBMIS;
- la lourdeur dans les procédures de passation des marchés ;
- l'insuffisance des ressources affectées au financement des programmes des Postes, des Télécommunications et TIC.

3.2. LEÇONS APPRISES

L'importance de la planification et de la gestion axée sur les résultats.

3.3. PERSPECTIVES 2014

Pour les exercices à venir, il est impératif:

- d'améliorer la régulation dans les domaines des Postes, Télécommunications et TIC ;
- de reprogrammer prioritairement les trois bureaux de postes d'Olembé, Lom Pangar, Memve'ele qui n'ont pu être construits en 2013 ;
- de mettre en place le volet investissement du Fonds Spécial de Développement Postal (FSP) ;
- de sensibiliser les acteurs de la chaîne de passation des marchés ;
- accélérer de mettre en œuvre la poste de proximité ;
- d'améliorer la codification en vue de l'adressage du réseau postal ;
- de poursuivre l'exécution du projet « Réseau National Haut Débit en fibre optique encore appelé National Broadband Network (NBN) ;
- de poursuivre la connexion haut débit par fibre optique des Administrations publiques ;
- d'acquiescer un troisième point d'atterrissage de câbles sous-marins ;
- de mettre en œuvre le projet « Réseau National des Télécommunications d'Urgence » ;
- de construire deux points d'échange Internet (IXP), à Douala et à Yaoundé ;
- de poursuivre l'extension du Backbone National en fibre optique ;
- de poursuivre le déploiement des Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP) ;
- de mieux s'approprier les outils du budget et la responsabilisation des acteurs ;
- de reformuler certains indicateurs de programmes./-